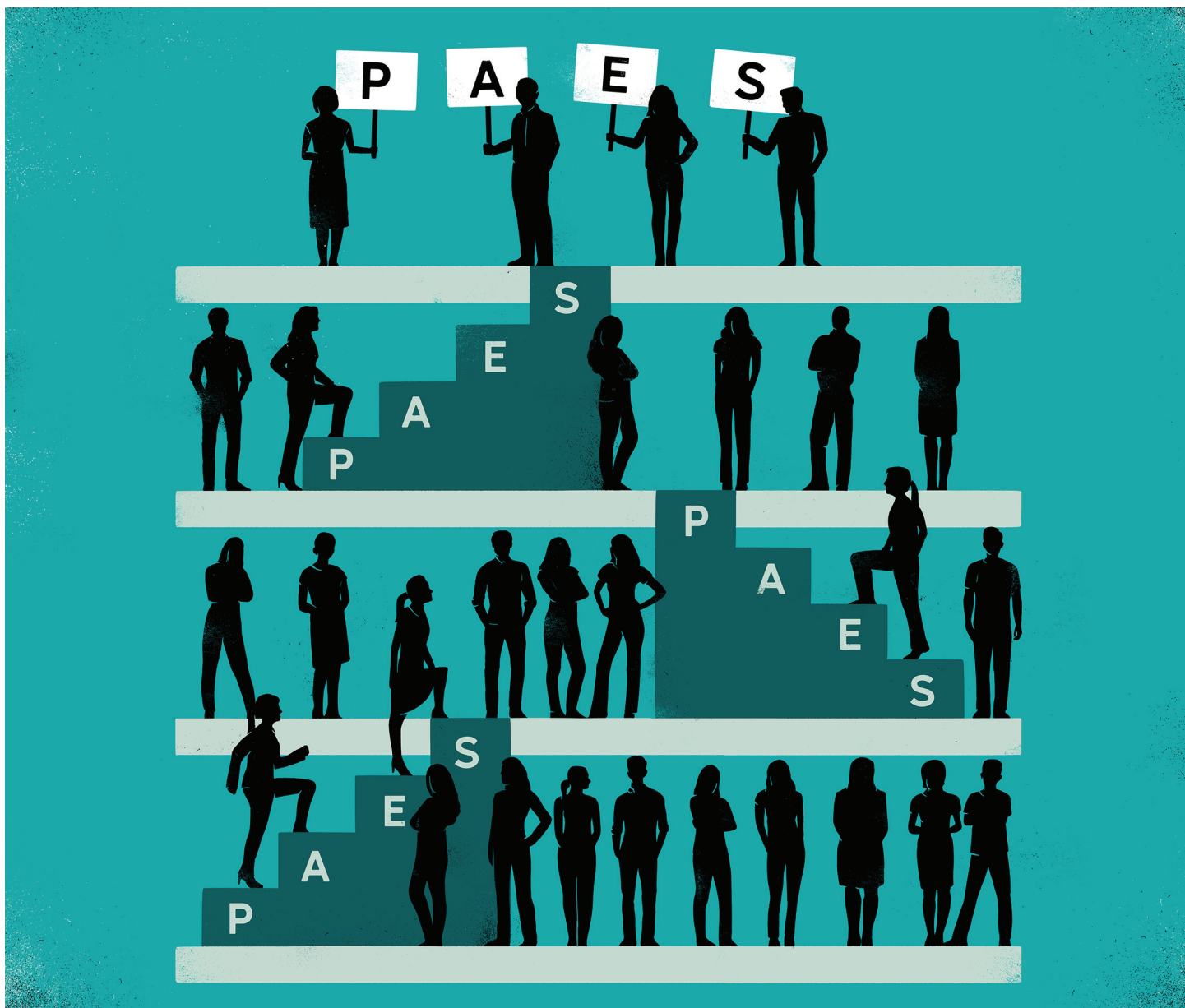


Programme d'accès à l'égalité syndicale

Pour atteindre une réelle représentation

La boîte à outils



Présenté par le comité de la condition des femmes de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) avec la collaboration de l'équipe de formation syndicale

Programme d'accès à l'égalité syndicale

Pour atteindre une réelle représentation

Les débuts

Adopté par le conseil général (CG) de décembre 1994, le Programme d'accès à l'égalité syndicale (PAES) est l'aboutissement de longues années de travail et de collaboration entre le comité de la condition des femmes (CCF), le Réseau de la condition des femmes ainsi que les militantes et militants pour qui la place des femmes dans les postes décisionnels s'avérait primordiale.

L'objectif : qu'en 1997, 56 % des postes décisionnels et d'influence

au sein des comités, des réseaux et des instances de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) soient occupés par des femmes, pour obtenir ultérieurement l'égalité de représentation, qui se situait alors à 66 %.

Conscient que seule la volonté des affiliés permet d'actualiser le plan d'action du PAES, le Congrès de 1997 demande aux syndicats affiliés de respecter la proportion de leur effectif féminin dans le choix de leur délégation au Congrès et au CG. Il a également invité les affiliés à mettre en œuvre

un programme d'accès à l'égalité syndicale dans leurs milieux.

De 1994 à 2012, la représentation des femmes au sein de la CSQ passe de 66 % à plus de 75 %, mais leur présence dans les instances se situe à seulement 52 %. Les objectifs étant encore loin d'être atteints, un travail de sensibilisation s'amorce.

C'est ainsi que l'engagement en faveur d'une place accrue pour les femmes au sein de la Centrale est réitéré au Congrès de 2012.

Le travail de mobilisation et d'action en lien avec le PAES doit se poursuivre

Aujourd'hui

Alors qu'elles constituent 77,3 % des membres, les femmes n'occupent que 55,5 % des postes au CG. Les objectifs sont donc encore loin d'être atteints malgré les améliorations et l'augmentation du pourcentage de femmes au sein des comités et des instances politiques.

Un travail de tous les instants

Le PAES est l'outil qui peut permettre aux femmes d'atteindre l'objectif d'une représentation équivalente à leur proportion au sein des comités, des réseaux et des instances de la CSQ. Les mesures prévues à son plan d'action visent à soutenir l'implication des femmes dans le syndicalisme. Le programme est une référence pour les fédérations et les syndicats qui souhaitent élaborer et appliquer un PAES.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Voyez la capsule vidéo d'environ six minutes qui présente le PAES : <http://bit.ly/videoPAES>. N'hésitez pas à la diffuser au moment d'offrir les différentes formations de la boîte à outils.

La boîte à outils

Qu'est-ce que c'est?

La boîte à outils vise à mieux faire connaître le PAES. Elle permet de se l'approprier pour le mettre en œuvre dans son milieu. La boîte à outils s'adresse aux différents paliers de la Centrale dont :

- Le Réseau de la condition des femmes;
- Les divers comités et réseaux;
- L'ensemble des affiliés;
- Le personnel de la CSQ.

Quels sont les objectifs visés?

Cette boîte à outils a été conçue afin :

- De démystifier le PAES;
- De sensibiliser les membres;
- De susciter des échanges;
- De provoquer des réflexions;
- D'inciter l'évaluation des actions mises en place dans les milieux pour atteindre une réelle représentation des membres.

Qu'est-ce qu'elle contient?

Elle renferme cinq activités indépendantes l'une de l'autre, abordant les thèmes suivants :

- Le PAES en bref;
- Les obstacles à l'implication syndicale;
- Les mythes et réalités;
- Les mesures incluses dans le PAES;
- Un portrait et une analyse pour l'égalité dans les milieux.

Pour chaque activité, une fiche d'animation a été conçue, contenant la durée suggérée, une mise en contexte, et un mode d'animation qui s'adapte à vos besoins. Un questionnaire et un corrigé explicatif pour chacune des activités sont inclus.

Où se procurer la documentation?

L'état de la représentation des femmes change au sein de la Centrale, alors la boîte à outils évoluera au fil du temps. Tous les documents, qui seront mis à jour régulièrement, sont accessibles sur l'extranet de la CSQ, sous l'onglet Formation syndicale/Outils de formation, et peuvent être remis aux personnes participantes.

Prendre le temps d'offrir une activité sur le PAES lors d'une rencontre syndicale, c'est s'engager en faveur d'une place accrue pour les femmes au sein du syndicalisme!



**Centrale des syndicats
du Québec**